



ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE (OOAS)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Référence No AMI/2019/08/bk

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) cherche à recruter un consultant individuel en qualité de Professionnel chargé des stratégies de lutte anti-vectorielle au titre de la lutte contre le paludisme, sur financement de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA).

L'objectif fondamental de ce poste est de coordonner et de faciliter, de concert avec l'OOAS, l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative de gestion intégrée de la lutte anti-vectorielle en Afrique de l'Ouest (WAIVM). Les présents termes de référence visent donc à faciliter la sélection d'un consultant qualifié en qualité de cadre professionnel qui sera basé à Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso et appuiera en toute efficacité, l'unité de prévention du paludisme et des maladies transmissibles de l'OOAS.

Durée du contrat

Ceci est un poste de consultant d'une durée de six (6) mois financé par l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA).

Profil du poste

Le consultant doit, entre autres choses, exécuter en particulier, les tâches suivantes :

- Coordonner la mise en place d'une plate-forme régionale intersectorielle de réglementation de la GIV en Afrique de l'Ouest ;
- Appuyer la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités réglementaires sur les technologies sanitaires émergentes, en mettant l'accent sur les technologies de lutte anti-vectorielle;
- Contribuer à la mise en place de structures régionales de régulation des technologies de lutte anti-vectorielle ;
- Faciliter la mise en œuvre de systèmes réglementaires harmonisés pour les technologies émergentes présentant un intérêt pour la santé publique en Afrique de l'Ouest;
- Faciliter et appuyer le fonctionnement, l'alignement des programmes et le partage d'informations entre les régulateurs du secteur de la santé, ceux des secteurs de l'agriculture et de l'environnement ainsi qu'entre les autres parties prenantes concernées dans les pays de l'Afrique de l'Ouest à travers l'élaboration et la mise en œuvre de directives harmonisées et autres critères et documents techniques ;
- Appuyer et effectuer une évaluation scientifique conjointe des demandes, partager les informations et la charge de travail de sorte à ce que les décisions réglementaires ne soient fondées en dernier ressort que sur les résultats du travail conjoint ;
- Appuyer la coordination de voyages d'étude pour les principales parties prenantes aux niveaux politique, réglementaire, scientifique et communautaire ;
- Appuyer l'engagement des collectivités, des parties prenantes ainsi que du public par la sensibilisation et l'éducation;

- Faciliter l'évaluation des capacités réglementaires ainsi que le suivi et l'évaluation des interventions réglementaires dans la région ouest africaine ;
- Préparer dans les plus brefs délais les rapports sur les activités en vue de leur soumission à la NPCA (Agence de Planification et de Coordination du NEPAD) ;
- Effectuer d'autres tâches connexes, le cas échéant.

Contenu de l'AMI

Les personnes intéressées par le présent avis de l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) sont invitées à manifester leur intérêt.

Les postulants doivent fournir des informations attestant qu'ils ou elles possèdent les qualifications et les compétences requises pour accomplir les tâches ci-dessus énumérées. Les dossiers de candidatures doivent comprendre les éléments ci-après :

- Une lettre de motivation indiquant le poste visé;
- un curriculum vitae détaillé, daté et dûment signé mettant en exergue les qualifications et les expériences telles qu'indiquées par les termes de référence joints au présent avis, y compris les références du candidat).

Méthode de sélection

- Le Consultant recherché sera sélectionné sur la base de la réglementation de la CEDEAO en vigueur et conformément à l'accord passé entre l'OOAS et la NPCA (Agence de Planification et de Coordination du NEPAD) dont le financement est utilisé pour le présent recrutement.

Informations, délai et lieu de dépôt des dossiers de candidature

Les personnes intéressées peuvent télécharger les termes de référence (TDR) accessibles sur le site Web de l'OOAS à l'adresse suivante : w3.wahooas.org

Des informations supplémentaires relatives à la documentation de référence peuvent être obtenues aux jours et heures ouvrables comme suit : Du lundi au vendredi entre 8h et 16h (heure locale du Burkina Faso).

La manifestation d'intérêt portant la mention « **Recrutement d'un consultant individuel en qualité de cadre professionnel (GIV)** » sur l'enveloppe doit être envoyée à l'OOAS par courrier ou par courriel à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 25 avril 2019 à 12 heures (GMT)**.

Adresse :

Directeur Général

Organisation Ouest Africaine de la Santé

01 BP 153 Bobo-Dioulasso 01

Avenue Ouezzin COULIBALY

Téléphone: (226) 20 97 57 75/ 20 97 00 97

Courriel : offres@wahooas.org cc wahooas@wahooas.org



ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANISATION OESTE AFRICANA DA SAUDE
WEST AFRICAN HEALTH ORGANISATION

Stanley Okolo

Prof. Stanley OKOLO
Directeur Général



TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

**APPUYER, COORDONNER ET FACILITER L'ELABORATION ET
LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE OUEST-AFRICAINE DE
GESTION INTEGREE DE LA LUTTE ANTI-VECTORIELLE
(WAIVM)**

Avril 2019

INTRODUCTION :

Les maladies à transmission vectorielle ont un effet important sur la vie et l'économie des pays en développement où plusieurs maladies se déclarent simultanément dans une même aire géographique. Parmi ces maladies à transmission vectorielle qui sévissent en Afrique, le paludisme en est la plus importante. Selon l'OMS, la Gestion Intégrée des Vecteurs (GIV) est un « processus décisionnel rationnel pour l'utilisation optimale des ressources dans le cadre de la lutte anti-vectorielle ». La nécessité de la GIV est plus que jamais d'actualité en raison de l'augmentation des maladies à transmission vectorielle et de la menace qu'elles font peser sur le développement économique. Il est donc nécessaire de mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités humaines au niveau national et au niveau régional et d'intensifier la collaboration intersectorielle et intra-sectorielle dans les cas où la gestion de l'environnement et l'éducation en santé doivent se conjuguer avec des stratégies proactives en vue de la lutte contre les menaces nouvelles et émergentes. A cet égard, l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA), en collaboration avec l'OOAS, met en place un programme intégré de lutte anti-vectorielle en Afrique de l'ouest, dont le secrétariat sera basé à Bobo Dioulasso.

RÉSUMÉ DU POSTE :

Le présent terme de référence vise à faciliter le recrutement d'un consultant individuel qualifié qui sera basé à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et appuiera avec efficacité, l'unité en charge de la prévention du paludisme et des maladies transmissibles de l'OOAS.

En vertu des termes de l'Accord de subvention, le titulaire du poste appuiera, coordonnera et facilitera le développement et la mise en œuvre de l'initiative de gestion intégrée de la lutte anti-vectorielle en Afrique de l'Ouest (WAIVM) et ce, en collaboration avec l'OOAS.

RÔLE ET RESPONSABILITES :

Le Consultant s'acquittera entre autres, des tâches ci-après :

1. Coordonner la mise en place d'une plate-forme régionale intersectorielle de réglementation de la GIV en Afrique de l'Ouest ;
2. Appuyer la mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités réglementaires sur les technologies sanitaires émergentes, en mettant l'accent sur les technologies de lutte anti-vectorielle ;
3. Contribuer à la mise en place de structures régionales de régulation des technologies de lutte anti-vectorielle ;
4. Faciliter la mise en œuvre de systèmes réglementaires harmonisés pour les technologies émergentes présentant un intérêt pour la santé publique en Afrique de l'ouest ;
5. Faciliter et appuyer le fonctionnement, l'alignement des programmes et le partage d'informations entre les régulateurs du secteur de la santé, ceux des secteurs de l'agriculture et de l'environnement ainsi qu'entre les autres parties prenantes concernées dans les pays de l'Afrique de l'ouest à travers l'élaboration et la mise en œuvre de directives harmonisées et autres critères et documents techniques;

6. Appuyer et effectuer une évaluation scientifique conjointe des demandes, partager les informations et la charge de travail de sorte à ce que les décisions réglementaires ne soient fondées en dernier ressort que sur les résultats du travail conjoint ;
7. Appuyer la coordination de voyages d'étude pour les principales parties prenantes aux niveaux politique, réglementaire, scientifique et communautaire ;
8. Appuyer l'engagement des collectivités, des parties prenantes ainsi que du public par la sensibilisation et l'éducation ;
9. Faciliter l'évaluation des capacités réglementaires ainsi que le suivi et l'évaluation des interventions réglementaires dans la région ouest africaine ;
10. Effectuer d'autres tâches connexes, le cas échéant.

FORMATION ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUISES:

Qualifications

Être titulaire d'un diplôme universitaire en médecine ou d'un diplôme supérieur dans des disciplines connexes à la médecine,

Avoir un diplôme d'études supérieures en santé publique, en santé mondiale ou dans des domaines connexes d'une institution accréditée.

Expérience professionnelle

Avoir essentiellement, au moins 7 ans d'expérience professionnelle, aussi bien au niveau national qu'international, en santé publique et en maladies infectieuses ;

Avoir une expérience avérée dans la gestion de programmes de santé publique semblables;

Avoir une bonne connaissance des stratégies de lutte anti-vectorielle en matière de paludisme dans les pays en développement.

Compétences requises

- Etre doté d'une capacité avérée à coordonner et à gérer les projets et à établir des partenariats avec des partenaires multiples en ce qui concerne les agences de santé et de réglementation.
- Avoir une capacité avérée à exécuter plusieurs tâches à la fois, dans le cadre de divers processus de planification et de mise en œuvre dans un environnement très exigeant.
- Avoir de solides connaissances et compétences en matière d'évaluation des risques de santé publique.

COMPETENCES LINGUISTIQUES REQUISES :

Avoir une excellente connaissance de l'une quelconque des trois langues de l'espace communautaire de la CEDEAO que sont l'anglais, le français et le portugais. Une connaissance pratique d'une autre langue officielle de la région serait un atout.

DUREE, LIEU D'AFFECTATION ET NATURE DU POSTE :

Il s'agit d'un poste contractuel de consultant du Programme de gestion intégrée de la lutte anti-vectorielle au sein de l'OOAS, financé par l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA). La nomination sera d'une durée de 6 mois. Le consultant sera basé au siège de l'OOAS à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. Il ou elle effectuera des missions dans les pays membres de la CEDEAO, si nécessaire;

Les personnes intéressées par le présent avis sont invitées à manifester leur intérêt. Les postulants doivent fournir les informations attestant qu'ils ou elles possèdent les qualifications ainsi que les compétences pertinentes requises pour occuper le poste, en l'occurrence, une lettre de motivation indiquant le poste en question, un curriculum vitae détaillé et les copies des diplômes.

Le consultant recherché sera sélectionné suivant les procédures du Code d'appel d'offres de la CEDEAO et conformément à l'accord existant entre l'OOAS et la NPCA (Agence de planification et de coordination du NEPAD).

Les Consultants individuels intéressés et ayant les qualifications requises sont invités à manifester leur intérêt en soumettant leurs dossiers complets en personne, par courrier ou par e-mail à l'adresse ci-dessous :

Prof Stanley OKOLO
Directeur Général
Organisation Ouest Africaine de la Santé

01 BP 153 Bobo-Dioulasso 01
BURKINA FASO
Courriel : offres@wahooas.org cc: wahooas@wahooas.org

L'angle supérieur droit de l'enveloppe ou l'objet de l'e-mail doit indiquer le poste de la manifestation d'intérêt. La date limite pour la réception des candidatures est fixée au **25 avril 2019 au plus tard à 12h 00 GMT**.

Ni l'OOAS ni la NPCA (Agence de Planification et de Coordination du NEPAD) ne saurait être tenue responsable des coûts ou autres dépenses encourus par le postulant dans le cadre de la préparation ou de la soumission de la manifestation d'intérêt.